



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de

BAUDRIERES

71370 Saône et Loire

Séance du 27 janvier 2015

Président : M Cédric DAUGE

Secrétaires de séance : Mmes Claudette TISSOT et Josette CHAUTARD

Présents : Claudette TISSOT – Josette CHAUTARD – Françoise JEANDOT – Céline BESSONNAT – Sandrine AUGÉAT – Danielle JOUSSELIN – Franceline BADOT
Michel BADOT – Vincent NICOT – Vincent CAILLET – Pierre-Jean MONIER – Yves LOMBARD – Jean-Patrick BROUX

Absents : Sylvie SAUNIER pouvoir Céline BESSONNAT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve le compte rendu de la séance précédente.

RENOUVELLEMENT CONCESSION TERRAIN :

La concession de terrain que la commune accorde à Monsieur BERTHOT pour l'installation de ruches en forêt communale étant arrivée à échéance, le Conseil Municipal autorise le renouvellement du contrat pour une durée de 3 ans. L'ONF est chargé de rédiger le nouvel acte.

SUBVENTION ECOLE POUR PROJET SORTIE PISCINE :

Monsieur le Maire expose une demande de Monsieur MORANDET, directeur du Regroupement Pédagogique Intercommunal, sollicitant une subvention de la commune pour participer au projet piscine mis en place cette année scolaire. La fréquentation de la piscine de Louhans est possible car Baudrières fait partie du RPI.

Il précise que le coût de ce projet est réparti entre la coopérative scolaire, les familles des élèves concernés et la participation des communes.

Le Conseil accepte cette aide et alloue 10€ par enfant. 49 élèves sont inscrits pour Baudrières soit 490 € accordés.

NOUVELLES REGLEMENTATIONS SALLES COMMUNALES :

Le conseil valide les nouvelles dispositions d'encaissement du chèque de caution demandé lors d'une location de la salle polyvalente ou de la structure d'accueil.

Pour les deux salles, en cas de dégradation des bâtiments, du mobilier ou des appareils électroménagers, une facture du montant des travaux sera envoyée au locataire. Sans règlement de cette facture dans un délai de deux mois, la caution sera encaissée.

De même, en cas de casse ou disparition de vaisselle (montant supérieur à 25€), une facture de remplacement sera envoyée au locataire. Sans règlement dans un délai de 2 mois, la caution sera encaissée.

INDEMNITE DE REGIE :

Le conseil Municipal décide d'allouer une indemnité annuelle à l'employée responsable des régies cantine et location de salles pour participer :

- aux frais de cotisation à une association de cautionnement mutuel (assurance qui permet au régisseur de garantir les fonds qui lui sont confiés et dont il est personnellement et pécuniairement responsable)
- aux frais kilométriques pour l'utilisation de son véhicule lors des transports de fonds
- aux risques de transport et de responsabilité.

PIIC 2015 : (Programme d'Intervention pour l'Investissement Communal)

La dotation cantonale étant de 47 460€ pour 2015, il est possible d'accorder à la voirie intercommunale la somme de 14 200€. Deux communes ont des projets d'investissement important : Lessard-en-Bresse et Tronchy. La commune de Baudrières ainsi que les autres communes du canton décident donc de ne pas solliciter d'aide au PIIC cette année.

CORRESPONDANT DEFENSE :

Suite au renouvellement de l'équipe municipale, un nouveau « correspondant défense » doit être désigné par les membres du conseil. Ce correspondant est l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires sur les questions de défense au sein de la commune. Il est le relais d'information sur la défense auprès du conseil municipal et des citoyens. Il a un rôle pédagogique sur le devoir de mémoire auprès des jeunes générations.

Pierre-Jean Monier accepte cette mission.

RENOUVELLEMENT CUI :

Le Conseil Municipal décide de renouveler le contrat CUI (Contrat Unique d'Insertion) d'un employé pour une durée de 6 mois à compter du 1^{er} mars 2015. Le taux de prise en charge de l'Etat est de 80% pour un contrat de 24h hebdomadaires.

ACQUISITION PARCELLE AUBRY :

Monsieur le Maire présente au conseil le projet de M. Aubry de mettre en vente 5 lots sur une parcelle située route des Chevanys pour la construction de maisons d'habitation. Le propriétaire propose de céder à la commune de Baudrières à l'euro symbolique la bande de terrain sur laquelle sont implantés les poteaux France Télécom et qui longe la parcelle.

Le conseil accepte cette proposition. Un acte administratif est en cours de rédaction pour valider la cession de 270m² du lot F de la parcelle AH à la commune.

PROGRAMME TRAVAUX BOIS 2015 :

3 parcelles de bois sont inscrites au programme des travaux 2015 :

- parcelle 21 : cloisonnement sylvicole mécanique et dégagement manuel des régénérations naturelles pour la partie centrale
- parcelle 44 : dégagement mécanique sur plantation chênes rouges
- parcelle 33 : entretien des lisières (élagage)

Le Conseil autorise les travaux.

AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur le Maire :

- présente les annonces, vœux et remerciements reçus en mairie
- évoque les retours positifs des administrés concernant notre revue municipale 2014
- donne le calendrier des prochaines manifestations à venir

Claudette TISSOT :

- informe de la tenue de la Commission Communale des Impôts Directs le jeudi 5 février à 10h
- rend compte de la distribution des colis CCAS aux personnes âgées, effectuée fin décembre 2014

Jean-Patrick BROUX :

donne compte-rendu des différentes réunions auxquelles il a assisté :

- Syndicat Saône Doubs Seille sur la gestion des crues
- Natura 2000 pour la protection de la faune et la flore

Une visite de l'Etang de la Verne et de la zone humide a été organisée avec la commission Communale « environnement »

- SICED : les tarifs concernant l'enlèvement des ordures ménagères restent inchangés pour 2015. 119 installations d'assainissement non collectif sur Baudrières ne sont pas aux normes. Un programme de mise en conformité des fosses est prévu sur 3 ans avec octroi de subventions (environ 3000€).

Par ailleurs, Jean-Patrick BROUX, accompagné de Josette Chautard et Michel Badot ont assisté à l'inauguration avec visite guidée de l'Usine de méthanisation de Chagny. Celle-ci traitera environ 73 000 tonnes de déchets non recyclables.

informe :

- que la réunion pour l'établissement du calendrier 2016 des manifestations des associations se tiendra le vendredi 6 mars à 20h15, salle de réunion.
- que l'inauguration de la plaque de l'Eglise de Baudrières aura lieu le Samedi 21 mars après la messe de 18h.
- que l'appartement au-dessus de l'école est vacant et disponible à compter du 1^{er} mars 2015 (Fin de dépôt des dossiers de candidatures le 15 février).

Michel BADOT :

signale qu'après la réunion de la commission du bois, les modifications apportées à la rédaction du futur plan d'aménagement forestier ont été soumises à l'ONF. Dès que ces changements auront été pris en compte, le conseil pourra délibérer.

Josette CHAUTARD fait part :

- de l'achat d'un nouveau chariot pour le service à la cantine dans le but d'éviter les déplacements des enfants
- de la réunion d'information organisée à Baudrières par la société RPC (qui gère la livraison des repas à la cantine) le 11 février prochain destinée aux personnels des restaurants scolaires.

INFORMATIONS COM COM :

- Présentation aux élus du Projet d'Aménagement et de Développement Durable du SCOT le 26 janvier afin de définir ensemble les orientations de ce projet.
Deux axes principaux en ressortent :
 - promouvoir une ruralité attractive et équilibrée pour organiser des bassins de vie et d'emploi dynamiques.
 - façonner un cadre de vie de qualité pour pérenniser et valoriser l'identité bressane du territoire.Le syndicat Mixte de la Bresse Bourguignonne devra en débattre le 09 février prochain.
- Les statuts de la Com Com ont été refondés sur demande de la Sous-Préfecture et validés.

La date de la réunion du prochain conseil municipal est fixée au mardi 24 février 2015 à 20h00.

Le Maire, Cédric DAUGE.